

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

**Identificateur du produit** : **DÉCAPANT DE FREIN ININFLAMMABLE**

**Usage du produit** : Nettoyant pour freins

**Famille chimique** : Mélange.

**No. de pièce du fabricant** : AM720C

**Nom et adresse du fournisseur/distributeur:** **Radiator Specialty Co., of Canada**  
1711 Aimco Blvd.  
Mississauga, ON, Canada  
L4W 1H7

**Nom et adresse du fabricant:** Consulter le fournisseur

**No de téléphone d'information** : (905) 625-9117 (lundi à vendredi, 8:00 à 16:00 Hres)

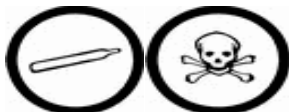
**No. de téléphone en cas d'urgence** : 613-996-6666 (CANUTEC)

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classification** : Renseignements SIMDUT: Ce produit est un produit contrôlé selon le SIMDUT. Il respecte un ou des critères de classification d'un produit contrôlé tel qu'il est indiqué dans la partie IV du Règlement sur les produits contrôlés (RPC). Classification SIMDUT:  
Catégorie A (Contenants sous pression);  
Catégorie D1B (Matières ayant des effets toxiques immédiats et graves, matières toxiques);  
Catégorie D2A (Matières causant d'autres effets toxiques, matières très toxiques);  
Catégorie D2B (Matières ayant d'autres effets toxiques ou chroniques).

Étiquetage: Les phrases recommandées sur l'étiquette du fournisseur se retrouvent dans la Section 15.

Symboles SIMDUT exigés sur l'étiquette du fournisseur :



**Aperçu des urgences** : Aérosol incolore. Odeur semblable à l'éther.  
**ATTENTION!**  
Contenu sous pression. Les contenants peuvent exploser s'ils sont chauffés. **TOXIQUE!**  
Peut être fatal si une trop grande quantité est inhalée. Des lésions au foie et aux reins peuvent se produire. Peut être nocif ou fatal si ingéré en grandes quantités. Peut entrer dans les poumons et causer des lésions. Cause la dépression du système nerveux central. Cause une grave irritation cutanée. Risque de cancérogénicité - contient une matière qui

### **EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ :**

#### **Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)**

**Inhalation** : Peut être fatal si une trop grande quantité est inhalée. Peut causer une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires supérieures. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central. Des lésions au foie et aux reins peuvent se produire. L'œdème pulmonaire pourrait en être la conséquence (accumulation de fluide). Symptômes d'œdème pulmonaire (douleurs à la poitrine, souffle court), peuvent être à retardement. Risque d'avoir comme conséquence l'inconscience et possiblement le décès. En concentrations extrêmement élevées, le produit peut agir comme un asphyxiant et causer une respiration et un pouls plus rapide, la fatigue et l'inconscience.

**Peau** : Cause une grave irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs et possiblement la formation de cloques si on laisse le produit sur la peau. Si le produit est vaporisé directement sur la peau, on peut ressentir les symptômes d'engelures incluant l'engourdissement, une sensation de piqure et des démangeaisons.

**Yeux** : Peut causer une légère irritation de l'oeil. Les symptômes peuvent inclure une sensation de piquûre et le larmolement. Si le produit est vaporisé directement dans les yeux, cela risque de causer la gelure de l'oeil.

**Ingestion** : Peut causer une irritation pour la bouche, la gorge et l'estomac. Risque de produire une légère dépression du système nerveux central caractérisé par maux de tête, nausée, vertige et état de stupeur. Trouble temporaire de vision (vision floue ou voilée) est une possibilité. Le produit peut présenter un risque d'aspiration, en cas d'ingestion de grandes quantités et causer des lésions pulmonaires mettant en danger la vie de la victime.

**Effets nocifs chroniques éventuels**

: Le contact prolongé avec la peau risque de causer la dermatite (éruption) caractérisé par une peau rouge, sèche et qui démange. Certains rapports ont associés une surexposition continue ou à répétition à des solvants à des modifications permanentes du système nerveux central. La surexposition prolongée ou répétée a peut causer des effets défavorables du foie. Risque de causer des lésions rénales.

**Statut de cancérigène** : Peut provoquer le cancer .Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

**Autres dangers importants** : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

**Effets potentiels sur l'environnement**

: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

**SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>% (poids)</u>
Perchloroéthylène (Tétrachloroéthylène)	127-18-4	90,00 – 100,00
Dioxyde de carbone	124-38-9	1,00 – 3,00

**SECTION 4: PREMIERS SECOURS**

**Inhalation** : Transporter immédiatement la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin.

**Contact avec la peau** : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Bien nettoyer la région affectée avec de l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes. Faire appel à une assistance médicale.

**Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux.

**Ingestion** : Consulter immédiatement un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Empêcher l'aspiration dans les poumons.

**Notes au médecin** : Un examen médical immédiat est requis. Peut être fatal si une trop grande quantité est inhalée. Assurer des soins de soutien généraux et traiter les symptômes.

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**Dangers d'incendie/conditions d'inflammabilité**

: Ininflammable. Les contenants fermés sous pression risque d'exploser en cas d'exposition à la chaleur excessive durant une longue période de temps. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'accumuleront dans les endroits fermés et plus bas. Des fumées toxiques risquent de se libérer durant un incendie.

**Propriétés comburantes** : Aucun à notre connaissance.

**Données d'explosibilité: Sensibilité aux chocs / décharges électrostatiques**

: Sensibilité aux chocs ou aux décharges électrostatiques non prévue.

**Moyen d'extinction approprié** : Agent chimique en poudre, mousse, dioxyde de carbone et eau pulvérisée.

**Marche à suivre/équipement spécial pour combattre les incendies**

: Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Protégez le personnel contre l'évacuation ou la rupture des contenants. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes.

**Produits de combustion dangereux**

: Chlore; Phosgène; Gaz chlorhydrique; Composés organiques non identifiés.

**SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

**Précautions individuelles** : Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié, y compris un appareil respiratoire autonome. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

**Précautions pour la protection de l'environnement**

: S'assurer que le produit déversé s'infiltré dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés.

**Nettoyage des déversements**

: Ventiler le secteur du déversement. Enlever toute source d'ignition. Contenir et absorber le liquide déversé avec une matière inerte non combustible (ex: du sable), ensuite placer la matière contaminée dans un contenant pour élimination ultérieure (voir Section 13). Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé. La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé.

**Matières interdites**

: Aucun à notre connaissance.

**SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

**Manutention sécuritaire** : Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur extrême et des flammes. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Ne pas percer ou incinérer. Laver soigneusement après manipulation. Toujours remettre le capuchon après l'utilisation.

**Exigences en matière d'entreposage**

: Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin de toute source de chaleur, d'étincelles et de la lumière. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement.

**Substances incompatibles** : Oxydants forts; Acides forts et bases fortes; Amines; métaux réactifs.

**Matériaux d'emballage spéciaux**

: Toujours garder dans des contenants fabriqués du même matériau que le contenant du fournisseur.

**SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Limites d'exposition**

<b><u>Ingrédients</u></b>	<b><u>ACGIH TLV</u></b>		<b><u>OSHA PEL</u></b>	
	<b><u>TWA</u></b>	<b><u>STEL</u></b>	<b><u>PEL</u></b>	<b><u>STEL</u></b>
Perchloroéthylène (Tétrachloroéthylène)	25 ppm	100 ppm	100 ppm	200 ppm (Plafond)
Dioxyde de carbone	5000 ppm	30 000 ppm	5000 ppm (9000 mg/m <sup>3</sup> )	P/D

**Ventilation et mesures d'ingénierie**

: Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées.

**Protection respiratoire**

: Si la limite d'exposition TLV est dépassé, un respirateur homologué NIOSH/MSHA est conseillé. Un appareil respiratoire autonome devrait être utilisé lors de situations d'urgence ou lorsque les limites d'exposition ne sont pas connues. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

**Protection de la peau**

: Des gants imperméables doivent être portés quand on utilise ce produit. Porter selon besoins: Viton; polyalcool de vinyle; Silver Shield™; Barrière; Caoutchouc nitrile. Les matériaux de gants suivants ne sont pas recommandés: Caoutchouc Butyl ; Caoutchouc Naturel; Néoprène; PVC. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants. Selon les conditions d'utilisation, un tablier imperméable devrait être porté.

**Protection des yeux/du visage**

: Le port de lunettes à coques est exigé lors de la manipulation de ce produit.

**Autre équipement de protection**

- : Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

**Considérations générales d'hygiène**

- : Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Bien se laver les mains après avoir utilisé ce produit et avant de manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>État physique</b>	: Aérosol liquide.	<b>Apparence</b>	: Aérosol incolore.
<b>Odeur</b>	: d'éther	<b>Seuil olfactif</b>	: P/D
<b>pH</b>	: P/D	<b>Densité relative</b>	: 1,60
<b>Point d'ébullition</b>	: 121°C ( 250°F)	<b>Coefficient de répartition eau/huile</b>	: P/D
<b>Point de fusion/de gel</b>	: P/D	<b>Solubilité dans l'eau</b>	: 0,015% à 25°C
<b>Pression de vapeur (mmHg @ 20° C/68° F)</b>	: 14,2	<b>Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)</b>	: 0,09
<b>Densité de vapeur (Air = 1)</b>	: 5,7	<b>Matières volatiles (% en poids)</b>	: 0%
<b>Composés organiques volatils (COV)</b>	: P/D	<b>Température d'auto-inflammation</b>	: P/D
<b>Point d'éclair</b>	: S/O (Ininflammable. )	<b>Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)</b>	: S/O
<b>Point d'éclair, méthode</b>	: S/O	<b>Retour de flamme observé</b>	: P/D
<b>Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)</b>	: S/O	<b>Viscosité</b>	: P/D
<b>Distance de projection de la flamme</b>	: P/D		
<b>Pression absolue du contenant</b>	: P/D		
<b>Renseignement générique</b>	: Aucun renseignements supplémentaires.		

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

<b>Stabilité/Réactivité</b>	: Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage. Peut se décomposer lentement en présence de lumière et produire du Chlorure de trichloroacétyle et du Phosgène. Peut hydroliser très lentement en présence d'eau et produire des acides.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b>Conditions à éviter</b>	: Éviter la chaleur et les flammes nues. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate.
<b>Substances à éviter et incompatibilité</b>	: Oxydants forts Acides forts et bases fortes Amines métaux réactifs
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	: acide chlorhydrique; Phosgène; Chlorure de trichloroacétyle; Acide trichloroacétique. Se reporter aux « Produits de combustion dangereux » dans la Section 5.

**SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

<b>Organes cibles</b>	: Yeux, peau, système respiratoire et système digestif. Des lésions au foie et aux reins peuvent se produire. Système nerveux central.
<b>Voies d'exposition</b>	: <i>Inhalation</i> : OUI <i>Absorption cutanée</i> : NON <i>Peau &amp; Yeux</i> : OUI <i>Ingestion</i> : OUI
<b>Propriétés irritantes du produit</b>	: Irritant léger pour les yeux. Irritation sévère de la peau.
<b>Données toxicologiques</b>	: Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, uniquement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

<u>Composants</u>	<u>CL<sub>50</sub>(4hr)</u> <u>inh. rat</u>	<u>DL<sub>50</sub></u>	
		<u>(Orale, rat)</u>	<u>(cutané, lapin)</u>
Perchloroéthylène (Tétrachloroéthylène)	3786 ppm (25,7 mg/L) (vapeur) (rat) 2613 ppm (17,7 mg/L) (vapeur) (souris)	2600 mg/kg	> 3245 mg/kg
Dioxyde de carbone	200 000 ppm/2H (141 421 ppm/4H)	S/O(gaz)	S/O(gaz)

- Statut de cancérogène** : Ce produit contient du Tétrachloroéthylène, qui est classé comme un cancérogène par CIRC (Groupe 2A) et ACGIH (Catégorie A3).
- Effets sur la reproduction** : N'est pas sensé avoir d'autres effets sur la reproduction.
- Tératogénicité** : N'est pas sensé être un tératogène.
- Mutagénicité** : N'est pas sensé être mutagène chez les humains.
- Épidémiologie** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
- Sensibilisation à la matière** : N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.
- Substances synergiques** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
- Autres dangers importants** : Les rapports ont associé la surexposition professionnelle continue ou à répétition à divers solvants organiques ayant comme conséquence des lésions aux organes internes, au cerveau et au système nerveux.
- Maladies aggravées par une surexposition** : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

## SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Écotoxicité** : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines. Ce produit contient les substances suivantes qui peuvent également être dangereuses pour l'environnement : Perchloroéthylène.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

### Données Écotoxicité:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>Toxicité pour les poissons</u>		
		<u>CL<sub>50</sub> / 96h</u>	<u>NOEL / 21 jour</u>	<u>Facteur M</u>
Perchloroéthylène (Tétrachloroéthylène)	127-18-4	5 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).
Dioxyde de carbone	124-38-9	S/O	S/O	S/O

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>Toxicité pour les daphnias</u>		
		<u>CE<sub>50</sub> / 48h</u>	<u>NOEL / 21 jours</u>	<u>Facteur M</u>
Perchloroéthylène (Tétrachloroéthylène)	127-18-4	8,5 mg/L (daphnie magna)	0,51 mg/L/28 jours	Aucun(e).
Dioxyde de carbone	124-38-9	S/O	S/O	S/O

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>Toxicité pour les algues</u>		
		<u>EC<sub>50</sub> / 96h or 72h</u>	<u>NOEC / 96h or 72h</u>	<u>Facteur M</u>
Perchloroéthylène (Tétrachloroéthylène)	127-18-4	3,64 mg/L/72hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
Dioxyde de carbone	124-38-9	S/O	S/O	S/O

- Mobilité** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
- Persistance** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Contient les produits chimiques suivants qui ne sont pas facilement biodégradables: Perchloroéthylène.

**Potentiel de bioaccumulation**

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Perchloroéthylène (Tétrachloroéthylène) (CAS 127-18-4)	3,4	49 (Poisson)

**Effets nocifs divers sur l'environnement**

: Aucun renseignements supplémentaires.

**SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**



**Manipulation en vue de l'élimination**

: Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7. Ne pas perforer ou incinérer les contenants.

**Méthodes d'élimination**

: Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition	Classe	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	UN1950	AÉROSOLS	2.2	aucun(e)	 
<b>Canada (TMD)</b> <b>Renseignements supplémentaires</b>	Peut être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE lorsque transporté dans des contenants de moins de 1,0 Litre dans des emballages n'excédant pas la masse brute de 30 kg. Se référer à l'article 1.17 du Règlement sur le Transport des Marchandises Dangereuses, en Langage Clair, pour plus de détails sur cette exemption.				

**SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

**Étiquetage:**

ATTENTION! Contenu sous pression. Le conteneur peut exploser en cas de chauffage. TOXIQUE! Peut être fatal si une trop grande quantité est inhalée. Des lésions au foie et aux reins peuvent se produire. Peut être nocif ou fatal si ingéré en grandes quantités. Peut entrer dans les poumons et causer des lésions. Cause la dépression du système nerveux central. Cause une grave irritation cutanée. Risque de cancérogénicité - contient une matière qui risque de causer le cancer.

Précautions: Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur extrême et des flammes. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Ne pas perforer ou incinérer les contenants. Laver soigneusement après manipulation. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé, loin des sources de chaleur ou d'ignition.

PREMIERS SOINS: En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de contact cutané, retirer les vêtements contaminés immédiatement et laver à fond avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. En cas de contact oculaire, rincer sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Si ingéré, ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Dans tous les cas, obtenir immédiatement des soins médicaux.

Pour plus de renseignements, consulter la fiche signalétique.

**Renseignements Canadien:**

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

***Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPC.***

**Renseignement fédéral É.-U :**

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).


**SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

**Légende** :

- ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- CAS: Chemical Abstract Services
- RPC: Règlement sur les produits contrôlés
- CE50: Concentration effective 50%.
- CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
- Inh: Inhalation
- CL: Concentration létale
- DL: Dose létale
- MSHA: Mine Safety and Health Administration
- S/O: Sans objet
- P/D: Pas disponible
- NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
- NOEC: Concentration sans effet observé
- OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
- OSHA: Occupational Safety and Health Administration
- PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
- RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
- STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
- TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
- TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
- TWA: Moyenne pondérée dans le temps
- TSCA: Toxic Substance Control Act
- SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

**Références** :

1. ACGIH, Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents & Biological Exposure Indices pour 2015.
2. International Agency for Research on Cancer Monographs, recherche 2016.
3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCIInfoWeb base de données 2016 (Chempendium, HSDB et RTECs).
4. Fiches signalétiques du fabricant.
5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2016.

<p><b>Préparée pour :</b>  Radiator Specialty Co. of Canada  1711 Aimco Blvd.  Mississauga, ON, Canada, L4W 1H7  Téléphone: 905-625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h)  Adresser toutes les requêtes à Radiator Specialty.</p>	
<p><b>Préparée par :</b>  ICC Centre de Conformité Inc.  <a href="http://www.thecompliancecenter.com">http://www.thecompliancecenter.com</a></p>	

**DÉNI DE RESPONSABILITÉ**

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Radiator Specialty Co. of Canada et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Radiator Specialty Co. of Canada n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Radiator Specialty Co. of Canada.

**Date de la préparation (mm/jj/aaaa)**

: 06/22/2007

**Date de révision (mm/jj/aaaa)**

: 03/17/2016

**No de révision**

: 3

**Informations de révision** : sections de la FDS mises-à-jour:  
8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE (Protection de la  
peau);  
11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES;  
12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES ;  
15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**FIN DU DOCUMENT**